



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. TIRAGE au SORT DES COUPES
3. COMMISSION de DISCIPLINE – Bilan de la réunion du 15 avril
4. INFRACTIONS à l'ARTICLE 83
5. COUPES SENIORS – Modifications
6. COMPETITIONS SENIORS – Remise de matchs
7. COMPETITIONS FEMININES – Forfait général
8. COUPES JEUNES – Coupes du Ternois
9. COMPETITIONS FUTSAL – Réunion du 28 mars
10. GESTION des LITIGES – Restreinte du 15 avril 22
11. COMPETITIONS VETERANS – Remise de matchs
12. COMPETITIONS FUTSAL – Forfait général
13. COMPETITIONS JEUNES – Forfait général
14. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 22 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 18 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 29 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 24 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



TIRAGE au SORT DES COUPES



Le tirage au sort en public des ¼ et ½ finales des Coupes de District SENIORS – JEUNES – VETERANS à 11 et à 7 – FUTSAL - FEMININES à 11 et à 7 aura lieu le :

JEUDI 21 AVRIL 2022 à 18 heures.

SALLE des FETES – 18 Rue Léon Gambetta (à côté de la Mairie) à DOURGES.

Fin du pointage à **18 heures 30.**

VENEZ NOMBREUX !!!



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 15 AVRIL 2022

Nombre de suspendus pour 1 match : 8

Nombre de suspendu pour 2 matchs : 6

Nombre de suspendus pour 3 maths : 7

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 5 – propos grossiers ou brutalités

Nombre de suspendus pour 7 matchs : 1 – bousculade

Nombre de suspendus pour 8 matchs : 1 – propos grossiers à arbitre et faute grossière

Nombre de suspendus pour 11 matchs : 1 – intimidations à arbitre

Matchs arrêtés : 2

Convoqué : 1

Instruction : 1

Ethique : 1

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



INFORMATIONS - DIVERS



INFRACTIONS DECOULANT DE L'APPLICATION DES REGLEMENTS GENERAUX CONCERNANT LES EQUIPES ENGAGEES (ARTICLE 83 DES REGLEMENTS GENERAUX)

Situation arrêtée au 17 avril 2022

Article 83 : Rappel des dispositions

- > La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales de nombre d'équipes terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe senior A
- > La non observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- > Une rétrogradation résultant de ces dispositions intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- > Il est rappelé que les équipes vétérans n'entrent pas en ligne de compte, qu'une entente est décomptée pour une demi-équipe et qu'au niveau des débutants, les ententes sont interdites ; par ailleurs une équipe engagée est décomptée pour une demi-équipe pour les U8/U9 pratiquant à 5. En ce qui concerne les U6/U7, 6 joueurs licenciés seront décomptés pour une demi-équipe.
- > Enfin, les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe tandis que les débutants ne seront décomptés que lors de l'arrêt de la 2^{ème} situation

Club évoluant en D1

AG Grenay – manque 1 équipe Seniors

Club évoluant en D3

FC Tilloy – manque 1 équipe Seniors

AAE Dourges – manque 1 équipe seniors

Club évoluant en D4

AJ Neuville – manque 1 équipe seniors

ES Bois Bernard – manque 1 équipe seniors

AS Noyelles les Vermelles – manque 1 équipe seniors

Club évoluant en D5

AS Roclincourt - manque 1 équipe

Clubs évoluant en D7 et ne pouvant accéder en division supérieure parce que n'ayant engagé qu'une seule équipe

JS Achiet – manque 1 équipe

RC Calonne – manque 1 équipe

US Quiéry – manque 1 équipe

ES Thiennes – manque 1 équipe

ASK Hénin – manque 1 équipe

ES Roeux – manque 1 équipe

FC Thélus – manque 1 équipe

Ces listes tiennent compte des dispositions exceptionnelles votées par le Comité Directeur du district pour la saison 2021 – 2022 (réunion du 30 Aout 2021)

Obligations des clubs

D1 et D2 : 2 équipes seniors et 2 équipes jeunes ou féminines dont une à 11

D3 et D4 : 2 équipes seniors

D5 et D6 : 2 équipes dont 1 seniors

D7 : 2 équipes pour accéder en D6

R. RATAJCZAK.



COUPES SENIORS



MODIFICATIONS

COUPES DU TERNOIS SENIORS

Compte -tenu du nombre important de matchs de championnat en retard des équipes du secteur « TERNOIS » obligeant celles-ci à jouer le dimanche et le jeudi sur une période de quinze jours, la commission des coupes modifie le calendrier pour les quarts et demi-finales.

¼ Finale prévu le **dimanche 1 mai 2022 à 16 heures** reporté au **jeudi 26 mai 2022 à 16 heures**

½ Finale prévu le **jeudi 26 mai 2022 à 16 heures** reporté au **dimanche 12 juin 2022 à 15 heures**.

COUPE TERNOIS VETERANS

A ce jour huit équipes peuvent participer à cette coupe, le tirage et les dates des ¼ et ½ finales paraîtront début mai sur le site.

FINALES

Les finales de l'ensemble des coupes du TERNOIS auront lieu le **dimanche 26 juin 2022** à **PERNES** dans le cadre des cent ans du club.

Le Président de la commission :

Daniel SION



COMPETITIONS SENIORS



1/ Programmation des matchs en retard

JEUDI 28 AVRIL A 18 HEURES 45

SENIORS D4 – GROUPE A

FC Bouvigny (b) – ES Bois Bernard

SENIORS D4 – GROUPE D

FC La Roupie – AS Barlin
Norrent Fontes – RC Labourse (b)

SENIORS D5 – GROUPE A

US Maisnil – FC Busnes
FC Auchel (b) – AS Lyssois

SENIORS D5 – GROUPE E

SC Aubigny/Savy – ES Agny
Beaumetz Sud Artois (b) – US Croisilles (b)

SENIORS D6 – GROUPE A

US Arleux (b) – AS Loison (b)

SENIORS D6 – GROUPE B

OC Cojeul (b) – ES Saulty (b)
US Rivière (b) – ES Sainte Catherine (b)

SENIORS D7 – GROUPE A

AS Bailleul (b) – ES Agny (b)
ES Ficheux (b) – JS Achiet

SENIORS D7 – GROUPE B

ES Ourton (b) – FC La Comté
FC Camblain (c) - RC Avesnes (b)

WEEK END DES 30 AVRIL ET 1ER MAI

SENIORS D3 – GROUPE A

AFCL Béthune (b) – AAE Aix
US Hesdigneul – US Annezin

SENIORS D3 – GROUPE B

US Billy Berclau (b) – AS Courrières

SENIORS D4 – GROUPE A

ES Bois Bernard – FC Bouvigny (b)

SENIORS D4 – GROUPE B

AJ Neuville – AS Frévent
RC Avesnes – AS Beaurains (b)
Vallée la Ternoise – CS Habarcq à 16 heures

SENIORS D4 – GROUPE C

AS Noyelles les Vermelles - USA Liévin (b)

SENIORS D4 – GROUPE D

AS Barlin – RC Labourse (b) à 16 heures
US Houdain – RC Sains à 16 heures

SENIORS D5 – GROUPE A

US Lapugnoy – Olympique Burbure (b)
FC Busnes – FC Auchel (b)

SENIORS D5 – GROUPE B

AJ Ruitz – AS Sailly (b) à 16 heures

SENIORS D5 – GROUPE D

US Izel – FC Beaumont

SENIORS D5 – GROUPE E

Beaumetz Sud Artois (b) – SC Aubigny/Savy

SENIORS D6 – GROUPE A

AS Loison (b) – US Arleux (b)
ES Angres (b) – US Ablain (b)

SENIORS D6 – GROUPE B

US Rivière (b) – ES Saulty (b)

SENIORS D6 – GROUPE C

FC Hersin (b) – JF Mazingarbe (b)
AJ Ruitz (b) – ES Haillicourt à 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE D

US Chts Avion (b) – AS Pont à Vendin
FC Givenchy – CS Diana Liévin (c)

SENIORS D6 – GROUPE E

ES Ourton – US Croisette à 16 heures
ES Allouagne (b) – AS Cauchy
US Houdain (b) – FC Heuchin à 14 heures
Vallée la Ternoise (b) – US Saint Pol (c) à 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE F

RCV Kennedy Béthune (b) – US Ham
FC Richebourg – RC Chocques
JF Guarbecque (b) – FC La Roupie (b) à 10 heures

SENIORS D7 – GROUPE A

AS Bailleul (b) – JS Achiet
ES Ficheux (b) – FC Dainville (b)

SENIORS D7 – GROUPE B

ES Ourton (b) – FC Camblain (c) à 14 heures
FC La Comté – US Monchy Breton (b)

SENIORS D7 – GROUPE C

SC St Nicolas (c) – SC Fouquières (b)

SENIORS D7 – GROUPE D

AS Barlin (b) – AS Noyelles Is Vermelles (b) à 14 heures

SENIORS D7 – GROUPE E

RC Bruay – JS Bourecq à 10 heures
ES Allouagne (c) – DR Lambres

JEUDI 5 MAI A 18 HEURES 45

SENIORS D6 – GROUPE B

ES Ficheux – ES Saulty (b)

SENIORS D6 – GROUPE E

US Monchy Breton – US Croisette

SENIORS D7 – GROUPE B

ES Ourton (b) – RC Avesnes (b)

JEUDI 12 MAI A 18 HEURES 45

SENIORS D6 – GROUPE B

ES Saulty (b) – ES Saint Laurent (c)

SENIORS D6 – GROUPE E

ES Ourton – ASC Camblain

SENIORS D7 – GROUPE B

US Boubers (b) – ES Ourton (b)

SENIORS D7 – GROUPE D

RC Bruay (b) – FCH Lens (b)
AS Noyelles les Vermelles (b) – FC Givenchy (b)

√ Forfait général d'AS NOYELLES les VERMELLES en SENIORS D4 – GROUPE C – Amende 70 euros.

√ Forfait général d'AS NOYELLES les VERMELLES en SENIORS D7 – GROUPE D – Amende 55 euros.

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.

Parution du mardi 19 avril 2022



COMPETITIONS FEMININES



✓ Forfait général d'**AS NOYELLES LES VERMELLES** en **FEMININES à 7 – Groupe A** – Amende 30 euros.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.



COUPES JEUNES COUPES du TERNOIS U15 et U18



Coupe du TERNOIS U18

Toutes les rencontres se dérouleront le samedi 30 avril 2022 à 15 heures 30 sur le terrain du club 1er nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du District*).

Rencontre 1 : SC AUBIGNY SAVY BERLETTE /CAMBLAIN – EXEMPT

Rencontre 2 : US PAS en ARTOIS – AS VALLEE la TERNOISE

Rencontre 3 : AS TINCQUIZEL – US BOUBERS/AVESNES

Rencontre 4 : EXEMPT – CS PERNES

Les ½ finales :

Toutes les rencontres se dérouleront le jeudi 26 mai 2022 à 10 heures sur le terrain du club 1er nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du District*).

Vainqueur 2 - AUBIGNY SAVY BERLETTE A./CAMBLAIN

Vainqueur 3 - CS PERNES

Coupe du TERNOIS U15

Toutes les rencontres se dérouleront le dimanche 1er mai 2018 à 10 heures sur le terrain du club 1er nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du District*).

Rencontre 1 : US PAS en ARTOIS – RC AVESNES

Rencontre 2 : US BOUBERS/FREVENT ou as TINCQUIZEL – SC ARTESIEN

Rencontre 3 : CS HABARCQ – AS VALLEE la TERNOISE

Rencontre 4 : US HEUCHIN/LISBOURG – US CROISETTE

Les ½ finales :

Toutes les rencontres se dérouleront le jeudi 26 mai 2022 à 10 heures sur le terrain du club 1er nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du District*).

Vainqueur 3 - Vainqueur 1

Vainqueur 4 - Vainqueur 2

Marc TINCHON.



COMPETITIONS FUTSAL



Réunion du :	28 mars 2022
A	18 heures 30 au District

Présents :	Mme Nathalie MARIN – MM. Eric GOOSSENS – Nicolas BONINGUE – Gilbert COPPIN – Pierre MONTAGNE Antoine VANNIEUWENHUYSE ; Conseiller Technique Développement des pratiques
-------------------	--

Excusés :	MM. Gérard DEBONNE – Cédric HOYEZ – Mustapha NAGI
------------------	---

Absents :	MM. Quentin CAPELLE – Frédéric GAULTIER (arbitres) – Romain GERVOIS
------------------	---

ORDRE DU JOUR

- 1) La journée de clôture
- 2) La Coppa coca-cola, allons-nous relancer cet événement ? sous quel format ?
- 3) Comment accompagner les clubs dans le développement des effectifs
- 4) Questions diverses

Secrétaire de séance : Monsieur GOOSSENS Éric

La réunion débute à **18heures 30**.

✓ Préambule :

> **Eric GOOSSENS**, souligne la nécessité de mieux structurer la commission Futsal afin d'améliorer l'organisation chez les jeunes et de définir largement en amont les règles qui vont régir en seniors Futsal. Pour cela, la commission pourra être décomposée en sous-commission avec des fonctions bien définies au préalable avec missions des à accomplir.

Une première réunion de travail sera prévue fin mai, début juin pour préparer la saison 2022 – 2023 aussi bien en jeunes qu'en seniors.

Les membres présents adhèrent complètement à cette proposition et l'organisation future.

Point N°1 : La journée de clôture

> Date proposée = **Le dimanche 22 mai au matin**

> Lieu = **Le Five à LIEVIN**

> Goûter offert aux enfants (un potentiel max de 280 jeunes d'U6 à U15)

> Cadeau = Tee Shirt (1 couleur par club)

> Possibilité de jeux annexes aux matches (Tennis ballon – trampoline – paddle)

> Responsable de la préparation = **Nicolas BONINGUE** qui travaillera en comité restreint, à lui de transmettre les propositions et suggestions au président et secrétaire de la commission ainsi qu'à **Antoine VANNIEUWENHUYSE** pour validation.

Point N°2 : La Coppa coca-cola, allons-nous relancer cet événement ? sous quel format ?

> Pour la saison 2020 – 2021 = 6 équipes Artois Futsal seniors masculins se sont inscrites. La phase départementale s'est déroulée le 4 juillet 2021 au FIVE de LIEVIN, phase remportée par AVION FUTSAL qui a remporté également la phase régionale puis a disputé en phase nationale à CLAIREFONTAINE la finale perdue de justesse.

Félicitations à ce club Artésien pour sa belle prestation dans la « Coppa coca-cola ».

> Pour la saison 2021 – 2022 = Nous sommes en attente des directives finales de la FFF pour l'édition 2022. Si nous avons la possibilité d'y faire participer nos équipes U15 et/ou U18 ainsi que nos féminines catégorie « seniors » nous leur permettrons de s'y inscrire.

Les inscriptions se feront sous Google Forms comme l'an passé.

> **Gilbert COPPIN** et **Pierre MONTAGNE** seront responsables de cette opération.

Charge à eux de transmettre leurs propositions au président et secrétaire de la commission ainsi qu'à **Antoine VANNIEUWENHUYSE** pour validation.

Point N°3 : Comment accompagner les clubs dans le développement des effectifs

> La commission prévoit de faire passer le car animation 2 fois pour des clubs Futsal (2 clubs seront choisis par la commission) afin de développer la pratique Futsal, le car pouvant aller dans les écoles des villes des 2 clubs Futsal qui seront choisis.

Le secrétaire

E. GOOSSENS



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 15 AVRIL 2022
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présent : M. Marc TINCHON -

ADDITIF du 6 FEVRIER 2022

VETERANS – GROUPE 7

Rencontre 52145.1 : FC HERSIN / US CHTS AVION

Forfait d'AVION

HERSIN bat AVION par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AVION – 1^{er} forfait

Match retour à HERSIN.

FORFAITS

Journées des 9 et 10 AVRIL 202

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 50610.2 : ES ELEU / USA LIEVIN (b)

Forfait d'USA LIEVIN

ELEU bat LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LIEVIN – 1er forfait.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre 51270.2 : US CHTS AVION (b) / AS LENS (b)

Forfait d'US CHTS AVION

LENS bat AVION par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AVION – 1er forfait.

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 51335.2 : US CROISETTE / AS FREVENT (b)

Forfait de CROISETTE

FREVENT bat CROISETTE par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à CROISETTE – 2eme forfait.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 51512.2 : AS PTT ARRAS / FC DAINVILLE (b)

Forfait de DAINVILLE

ARRAS bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à DAINVILLE – 1er forfait.

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 51707.2 : FCH LENS (b) / AS NOYELLES les VERMELLES (b)

Forfait de NOYELLES les VERMELLES

LENS bat LIEVIN par NOYELLES les VERMELLES - score 5/0.

Amende de 50 € à NOYELLES les VERMELLES – 2eme forfait.

VETERANS A 11 – GROUPE 3

Rencontre 51967.1 : US RUCH CARVIN / AS BEURAINS

Forfait de BEURAINS

CARVIN bat BEURAINS par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BEURAINS – 1er forfait.

Match retour à CARVIN.

Rencontre 51991.1 : AS LOISON / JS ECOURT

Forfait d'ECOURT

LOISON bat ECOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à ECOURT – 1er forfait.

Match retour à LOISON.

VETERANS A 11 – GROUPE 6

Rencontre 52237.1 / AAF AUBY / FC AVION REPUBLIQUE

Forfait d'AVION

AUBY bat AVION par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AVION REPUBLIQUE – 1er forfait.

Match retour à AUBY.

FEMININES D1

Rencontre 52491.2 : US NOYELLES sous LENS / UFA

Forfait d'UFA

NOYELLES sous LENS bat UFA par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à UFA – 1er forfait.

FEMININES A 7 – GROUPE A

Rencontre 52905.2 : US CHTS AVION / AS NOYELLES les VERMELLES

Forfait de NOYELLES les VERMELLES

AVION bat NOYELLES les VERMELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à NOYELLES les VERMELLES – 2eme forfait.

FEMININES A 7 – GROUPE B

Rencontre 52950.2 : US CROISETTE / FC DAINVILLE

Forfait de CROISETTE

DAINVILLE bat CROISETTE par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à CROISETTE – 2eme forfait.

FEMININES A 7 – GROUPE C

Rencontre 52998.2 : DR LAMBRES / US NOEUX

Forfait d'US NOEUX

LAMBRES bat NOEUX par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à NOEUX – 2eme forfait.

U18 D1

Rencontre 55913.1 : ES ANZIN / AS VIOLAINES

Forfait de VIOLAINES

ANZIN bat VIOLAINES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VIOLAINES – 1er forfait.

U18 D3 – GROUPE A

Rencontre 56006.1 : AJ ARTOIS / OF ARRAS

Forfait d'ARRAS

AJ ARTOIS bat ARRAS par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à ARRAS – 1er forfait.

Match retour à AJ ARTOIS.

U18 D3 – GROUPE C

Rencontre 56063.1 : AFC LIBERCOURT / SCPP WINGLES

Forfait de LIBERCOURT

WINGLES bat LIBERCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 45 € à LIBERCOURT – 3eme forfait.

U18 D4 – GROUPE D

Rencontre 56175.1 : ES LABEUVERIERE / AS VALLEE la TERNOISE

Forfait VALLEE de la TERNOISE

LABEUVERIERE bat VALLEE la TERNOISE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VALLEE la TERNOISE – 1er forfait.

Match retour à LABEUVERIERE

U16 D2 – GROUPE B

Rencontre 56259.1 : USO MEURCHIN / AS VENDIN

Forfait de VENDIN

MEURCHIN bat VENDIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VENDIN – 1er forfait.

Match retour à MEURCHIN.

Rencontre 56257.1 : US BILLY BERCLAU / FC LA ROUPIE

Forfait de LA ROUPIE

BILLY BERCLAU bat LA ROUPIE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LA ROUPIE – 1er forfait.

Match retour à BILLY BERCLAU.

U16 D2 – GROUPE C

Rencontre 56288.1 : SC SAINT NICOLAS / US IZEL les ESQUERCHIN

Forfait d'IZEL

SAINT NICOLAS bat IZEL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à IZEL – 1er forfait.

Match retour à SAINT NICOLAS.

U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 56679.1 : ASSB OIGNIES (b) / ES SAINT LAURENT (b)

Forfait de SAINT LAURENT

OIGNIES bat SAINT LAURENT par forfait - score 5/0.

Amende de 20 € à SAINT LAURENT – 2eme forfait.

Match retour à OIGNIES.

U15 A 8 – GROUPE D

Rencontre 56763.1 : AS LOISON (b) / ES ELEU

Forfait d'ES ELEU

LOISON bat ELEU par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ELEU – 1er forfait.

Match retour à LOISON.

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 56509.1 : AS TINCQUIZEL / US CROISETTE

Forfait de CROISETTE

TINCQUIZEL bat CROISETTE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à CROISETTE – 1er forfait.

Match retour à TINCQUIZEL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.



COMPÉTITIONS VÉTÉRANS



Les matchs VÉTÉRANS A 11 et VÉTÉRANS à 7 des **2 et 3 avril** sont remis aux **30 avril et 1^{er} mai** (en cas de fermeture de terrain le 1^{er} mai, possibilité de jouer le mercredi soir).

Gérard DEBONNE.

Eric GOSSEENS



COMPETITIONS FUTSAL



✓ Forfait général de **VERQUIGNEUL DEVIS FUTSAL** en D3 – Amende 46 euros.

Le Président de la Commission :
Gérard DEBONNE.



COMPETITIONS JEUNES



√ Forfait général d'**US LESTREM** (suite à 4 forfaits) en **U18 D2 – GROUPE B** – Amende 60 euros.

Le Président de la Commission :
Pascal WATEL.



TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



21 et 22 avril

COS MARLES

U12 – U13

Tournoi et rassemblement homologué sous réserve du bon déroulement des championnats.

Parution du mardi 19 avril 2022